

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

† ERNEST NOBS

Membre du Comité international de la Croix-Rouge

C'est avec une douloureuse émotion que le Comité international de la Croix-Rouge a appris la nouvelle du décès subit de M. Ernest Nobs, dont les obsèques ont eu lieu le 18 mars à Zurich. MM. Bodmer et Gloor y furent les interprètes du chagrin de ses collègues, qui ont toujours apprécié sa parfaite courtoisie et la générosité de son caractère. Ils ont dit le souvenir reconnaissant que le Comité international gardera de celui qui, après une carrière consacrée tout d'abord au journalisme, puis à la gestion des affaires publiques, à Zurich puis à Berne, apporta à l'œuvre humanitaire un concours des plus utiles.

Nommé membre du CICR en 1952, M. Nobs suivit d'une manière très vigilante les problèmes difficiles qui se posaient à la Croix-Rouge et ses avis étaient toujours écoutés avec une grande attention. Car il avait à la fois une large culture et un sens de l'action que sa carrière au sein du Conseil d'Etat zurichois et du Gouvernement fédéral suisse avait rendu très sûr et pondéré. A l'heure où des responsabilités accrues incombent à l'institution de Genève, il donnait, à propos de vastes questions comme la diffusion de l'idée de la Croix-Rouge dans le monde actuel, ou la préparation pratique des œuvres de secours, des conseils opportuns et toujours inspirés d'une vue à la fois concrète et universelle.

On peut être certain que la mémoire d'Ernest Nobs sera honorée à Genève comme elle le sera dans les milieux suisses de l'assistance sociale auxquels le défunt a beaucoup donné de lui-même, avec un grand dévouement.

† HEINRICH ZANGGER

Membre honoraire du Comité international de la Croix-Rouge

Le Comité international a appris avec chagrin le décès de M. Heinrich Zangger, nommé membre du CICR dès 1932 et qui fut membre honoraire depuis 1947.

M. Zangger suivait avec un intérêt constant l'activité du Comité international et il étudiait toujours avec la plus grande compétence les questions délicates qui lui étaient soumises, en particulier celles relatives à l'épidémiologie et à la guerre chimique. Nous ne reviendrons pas sur la carrière elle-même du défunt que la *Revue internationale* a eu l'occasion d'évoquer¹. Nous ne voudrions que dire ici le profond regret que son départ laissera dans les milieux de la Croix-Rouge où sa large culture et ses conseils ont toujours été précieux et écoutés.

Le Comité international a exprimé ses sentiments de sympathie à la famille de M. Zangger et M. Max Huber, son président honoraire, qui assistait à la cérémonie funèbre, a apporté l'hommage ému de la reconnaissance et de l'amitié.

¹ Voir *Revue internationale*, juin 1947.